

MONSIEUR LE MAIRE ouvre la séance en demandant une minute de silence à la mémoire de Monsieur Jacques CHATELET, ancien Conseiller Municipal dont le décès est survenu le 15 septembre dernier et dont les obsèques auront lieu le vendredi 22 septembre 2006.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 JUIN 2006

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE A L'UNANIMITE, le Compte Rendu du Conseil Municipal du 21 juin 2006.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil Municipal :

Décision n° 106-06 – Signature d'un contrat de maintenance avec la Société Quartz Data Net pour l'entretien du logiciel Comoffice,

Décision n° 107-06 – Signature de conventions avec CEMEA pour une action de formation « BAFD perfectionnement »,

Décision n° 108-06 – Signature de conventions avec ASCOFORMA pour une action de formation « Habilitations électriques » les 22,23 et 24 mai 2006,

Décision n° 109-06 – Signature de conventions avec ASCOFORMA pour une action de formation « Habilitations électriques » les 22 et 23 juin 2006,

Décision n° 110-06 – Signature d'une convention avec l'Agence France Promotion pour une prestation effectuée lors de la Fête de l'Enfance et du Développement Durable,

Décision n° 111-06 – Signature d'une convention avec les PEP 95 pour l'organisation d'un séjour pour 36 enfants et 6 adultes à St Martin de Bréhal du 24 juillet au 28 juillet 2006,

Décision n° 112-06 – Signature de conventions avec Cités Unies pour une action de formation « S'engager en coopération décentralisée » les 3,4 et 5 avril 2006,

Décision n° 113-06 – Signature de conventions avec Cités Unies pour une action de formation « Le financement de la coopération décentralisée » le 5 avril 2006,

Décision n° 115-06 – Signature d'une convention avec l'Association de Protection Civile de Cergy Pontoise pour les feux de la St Jean le 24 juin 2006,

Décision n° 116-06 – Adhésion à l'Association Vacances Ouvertes dans le cadre du projet communal de soutien aux départs en vacances pour des familles aux revenus modestes,

Décision n° 117-06 – Augmentation du montant de l'avance consentie au Régisseur de la Régie d'Avances de la Maison des Arts Plastiques,

Décision n° 118-06 – Signature d'une convention avec la société des Régates de la Bernerie pour la participation aux activités nautiques de 12 jeunes et leurs accompagnateurs du 7 au 11 août 2006,

Décision n° 119-06 – Avenant à la convention 04001/06 passée avec l'Association Blue Fisch pour la mise en œuvre de l'écow parade à l'occasion de la fête de l'enfance et du développement durable, du 9 au 12 mai 2006,

Décision n° 120-06 - Signature d'une convention avec la Ligue pour l'Enseignement pour l'organisation de 7 séjours familiaux d'une semaine durant l'été 2006,

Décision n° 121-06 - Signature d'un contrat de prestation avec la Société AIP pour la location d'une structure gonflable pour une animation festive organisée par l'AGORA le 5 juillet 2006,

Décision n° 122-06 – Signature d'un contrat avec le théâtre du Chaos pour la pièce « Un poing c'est Tout » à l'Agora le 7 juillet 2006,

Décision n° 123-06 – Signature d'une convention « Convergence Emploi Cergy » avec le PLIE de Cergy

Décision n° 124-06 – Signature d'une convention de coopération locale avec le Point Conseil Emploi du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006,

Décision n° 125-06 – Signature d'un contrat avec le Cabinet Bernard pour l'assistance à la mise en concurrence dans le cadre du marché d'exploitation des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communaux,

Décision n° 126-06 – Signature d'une convention avec la SARL Les Prés Morin de Pornic pour mise à disposition d'emplacements de camping pour 16 jeunes de Vauréal du 6 au 13 août 2006,

Décision n° 127-06 – Signature d'une convention avec la Commune de Jouy le Moutier pour un séjour intercommunal pour des jeunes de Vauréal, en Loire Atlantique du 6 au 13 août 2006,

Décision n° 128-06 – Signature d'une convention avec les PEP 95 pour l'organisation d'un séjour à Port Bail pour 20 enfants et 3 adultes du 28 août au 1^{er} septembre 2006,

Décision n° 129-06 – Signature d'une convention avec les PEP 95 pour l'organisation d'un séjour à Port Bail pour 16 enfants et 3 adultes du 28 août au 1^{er} septembre 2006,

Décision n° 130-06 – Signature d'un contrat de projet avec la CAF pour la mise en place par l'AGORA, d'un week end familial à St Malo, afin d'obtenir la prise en charge des frais de transport des familles,

Décision n° 131-06 – Signature d'une convention avec la Fédération des Centres Sociaux du Val d'Oise pour la prise en charge d'une partie de l'animation organisée au profit des familles vauréaliennes le 9 juillet 2006,

Décision n° 132-06 – Signature d'une convention avec l'association de Protections Civiles pour une action de formation « aux gestes de premier secours » les 29 et 30 mai 2006,

Décision n° 133-06 – Signature d'un contrat de cession avec l'Association Nsixk Diffusion pour la représentation d'un spectacle de danse Hip Hop au Forum, le 24 juin 2006,

Décision n° 134-06 – Signature d'une convention avec la société ATOUT LOCATION, pour la location de minibus, au profit des enfants de la Commune, en juillet et août 2006,

Décision n° 135-06 – Signature d'une convention avec l'Institut le Clos pour l'organisation de séjours camping,

Décision n° 136-06 – Signature de conventions avec ARPEGE pour une action de formation au logiciel de gestion de l'Enfance le 6 juin 2006,

Décision n° 137-06 – Signature de conventions avec ADIAJ FORMATION pour une action de formation « les nouveaux contrats aidés » du 22 au 23 juin 2006,

Décision n° 138-06 – Signature d'une convention avec l'association de la Protection Civile pour assurer la mise en place d'un dispositif préventif de premiers secours lors des journées des 12 et 13 juillet 2006,

Décision n° 139-06 – Signature d'une convention avec la Ferme Pédagogique de Liart pour un groupe de 15 enfants et 3 adultes, pour les journées des 27 juillet et 8 août 2006,

Décision n° 140-06 – Institution d'une régie d'avances pour le mini-séjour à Bourgneuf en Retz du 6 au 13 août 2006

Décision n° 141-06 – Institution d'une régie d'avances pour le mini-séjour à Signy le Petit du 15 au 21 juillet 2006

Décision n° 142-06 – Institution d'une régie d'avances pour le mini-séjour à Signy le petit du 4 au 10 août 2006

Décision n° 143-06 – Institution d'une régie d'avances pour le mini-séjour à Signy le Petit du 24 au 30 juillet 2006

Décision n° 144-06 – Institution d'une régie d'avances pour le mini-séjour à Signy le Petit du 13 au 19 août 2006

Décision n° 145-06 – Participation financière du Département au titre de la convention portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 sur l'accompagnement social aux bénéficiaires du RMI,

Décision n° 146-06 – Signature de conventions avec ADIAJ FORMATION pour une action de formation « Règles de classement » du 23 au 24 mai 2006,

Décision n° 147-06 – Signature de conventions avec Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales, pour une action de formation « La démocratie de proximité » le 23 juin 2006,

Décision n° 148-06 – Signature du marché n° 06-03 « travaux de réhabilitation PVC du gymnase de la Bussie »,

Décision n° 149-06 – Signature du marché n° 06-A « fourniture de 2 véhicules citadines bicarburant essence/GNV » avec la société Citroën,

Décision n° 150-06 – Signature du marché n° 06-04 « travaux de réfection de l'étanchéité et façade du logement de fonction du groupe scolaire des Sablons »,

Décision n° 151-06 – Signature du marché n° 06-C « fourniture de matériel audiovisuel » avec la société Label Equip',

Décision n° 153-06 – Signature d'une convention avec l'association « Le Conte y est » pour un spectacle présenté pendant les journées du Patrimoine, les 15 et 17 septembre 2006,

Décision n° 154-06 – Signature d'une convention avec Madame Clotilde PREVOST, pour une prestation effectuée pendant les journées du Patrimoine, les 15 et 17 septembre 2006,

Décision n° 155-06 – Signature d'une convention avec le Festival de Musique Baroque de Pontoise pour deux représentations à l'église de Vauréal, les 15 septembre et 20 octobre 2006,

Décision n° 156-06 – Signature d'une convention avec Madame Marianne CAPDEVILLE pour une prestation effectuée pendant les journées du Patrimoine, les 15 et 17 septembre 2006,

Décision n° 157-06 – Signature de conventions avec CSP pour une action de formation « Management de l'environnement ISO 14001 » les 14, 15 et 16 juin 2006,

Décision n° 158-06 – Signature d'une convention avec l'Appui les Villageoises pour une action de formation « Accompagnement Social et inter culturalité » les 18 et 19 mai 2006,

Décision n° 159-06 – Signature de l'avenant n° 2 au contrat d'O.P.C. confié au Cabinet Tricoire,

Décision n° 160-06 – Signature de l'avenant au contrat d'assistance et de maintenance avec la Société ARPEGE pour l'adjonction de l'interface comptable de Concerto,

Décision n° 161-06 – Signature d'une convention de location pour un logement sis avenue Simone Signoret à un Professeur des écoles,

Décision n° 162-06 – Signature d'un protocole d'accord entre le Maire de Vauréal et la gendarmerie de Jouy le Moutier pour mise à disposition d'un sous-officier de la brigade de prévention de la délinquance juvénile.

Décision n° 163-06 - Signature d'une convention avec l'Association des Cours Professionnels de Pharmacie pour une formation « BEP carrières sanitaires et sociales »

Décision n° 164-06 – Signature d'un contrat de licence avec la sté. CLARILOG pour licence pour 200 postes informatiques

Décision n° 165-06 – Signature d'un contrat d'assistance et de maintenance avec la sté. CLARILOG

Décision n° 166-06 – Passation d'un marché de contrôle SPS avec le Bureau VERITAS pour travaux de réalisation d'une surtoiture en membrane PVC au Groupe Scolaire des Toupets

Décision n° 167-07 – Passation d'un marché de contrôle technique avec le Bureau VERITAS pour les travaux de réalisation d'une surtoiture en membrane PVC au Groupe Scolaire des Toupets

III – FINANCES (Rapporteur Gérard Madray)

- **Passation d'avenants pour le marché de construction d'un l'Hôtel de Ville et de salles de spectacles**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE PAR 25 VOIX POUR, 5 VOIX CONTRE (groupes de l'opposition), les modifications ou améliorations sur le marché initial du chantier de construction de l'Hôtel de Ville et du Centre Culturel, comme suit :

- Mise en lumière du Bâtiment : dont le surcoût est de **53 613.69 € HT**.
 - Mise en œuvre d'une sonorisation pour les mariages : pour un coût de **4437,69 € HT**.
 - Pose de ferme-portes et remplacement des barres anti-panique : pour **6 877.05 € HT**.
 - Modification des luminaires : pour **5 766.54 € HT**.
 - Mise en place de rails d'alimentation électrique dans la salle d'exposition : pour un montant de **12 715.40 € HT**.
 - Modification des revêtements de sols : Le surcoût est de **13 098.97 € HT**.
 - Mise en place d'un contrôle d'accès : Les modifications s'élèvent à **9 749.48 € HT**.
 - Modification de la souche de désenfumage : Cette modification vient en **moins-value** de l'avenant n°7, pour **-5 870.33 € HT**.
- ***Exonération du paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM) pour certains locaux***

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE D'EXONERER du paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les locaux à usage commercial qui n'utilisent pas les conteneurs de collecte des déchets mis à disposition des usagers par la ville et qui paient un prestataire extérieur.

- ***Marché n° 03 13 « Propreté des bâtiments communaux », Avenant n° 6 du lot 1 concernant des prestations supplémentaires.***

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE :

- **DE PASSER** un avenant dont l'exécution s'achève au 28 février 2007, et dont le coût estimatif s'élève à 8208,80 €TTC, dans le but d'externaliser l'entretien du gymnase des Toupets dont une partie est déjà effectuée par le prestataire actuel.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant.

- ***Marché n° 05 07 - lot 3 « Transport collectif occasionnel pour les écoles primaires, maternelles et les services municipaux » - Avenant n° 1 concernant la modification des montants minimum et maximum.***

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE :

- **DE PASSER UN AVENANT** au lot 3 du marché « Transport collectif occasionnel», afin de permettre l'utilisation des transports jusqu'au 31 octobre 2006 (date de 1^{ère} échéance du marché), le montant de l'avenant étant fixé à 2400 €HT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant.

- ***Marché n° 06-08 Mise en place d'un éclairage au parc des sports***

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché concernant la mise en place d'un éclairage au parc des sports, dont le montant est estimé à 210 000 €TTC, avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

- ***Location d'un logement à M.VINCENT Rémy, 12 rue Nationale, Vauréal village***

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE, de louer à Monsieur Vincent, le logement du 12 rue Nationale, moyennant un loyer mensuel d'un montant de 400 € TTC. dans l'attente de la vente à la société GOURMETVIN dont il est gérant, d'un local commercial destiné à l'accueil d'une épicerie fine / vente de produits du terroir.

IV - DEVELOPPEMENT URBAIN ET TECHNIQUE

- **Consultation pour avis du projet de Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation de la Vallée de l'Oise (Rapporteur : B MORIN)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE de se prononcer sur le Projet Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation de la Vallée de l'Oise, proposé par le Préfet du Val d'Oise, sous réserve d'observations concernant les différentes zones (Rouge, Turquoise et Jaune).

- **Cession du Chemin entre la Rue de la Treille et la Rue des Grillons (Rapporteur : JP VOINET)**

A l'issue d'une procédure de cession, et suite à l'enquête publique organisée du 6 juin au 20 juin 2006, **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, A L'UNANIMITE :**

- **D'approuver** l'aliénation du chemin sis entre la rue des Grillons et la rue de la Treille,
- **D'inviter** Monsieur le Maire à mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer le chemin susvisé,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs et juridiques afférents à ce projet.

- **Cession partielle du Chemin Rural n° 21 (Rapporteur JP VOINET)**

la procédure de cession ayant été engagée, après avoir constaté sa désaffectation, et à l'issue d'une enquête publique organisée du 6 juin au 20 juin 2006, **Le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, A L'UNANIMITE :**

- **D'approuver** l'aliénation du chemin n°21 dit du fond des marais, pour la partie entre la rue de Puiseux et le talus de l'ancienne gare,
- **D'inviter** Monsieur le Maire à mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer le chemin susvisé,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes administratifs et juridiques afférents à ce projet.

- **Indemnisation de la « Thébaïde » et du « Bungalow » suite aux incendies du 4 novembre 2005. (Rapporteur J BRETON)**

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE, D'accepter les règlements proposés par GROUPAMA et la société DANTARD Expertises pour l'indemnisation des bâtiments communaux partiellement incendiés dans la nuit du 4 au 5 novembre, comme présenté dans le tableau suivant :

	Remboursement immédiat	Remboursement différé	Remboursement total
Thébaïde	171 277,41 €	69 839,55 €	241 116,96 €
Bungalow	51 313,87 €	13 086,08 €	64 399,95 €
TOTAL	222 591,28 €	82 925,63 €	305 516,91 €

- **Vente de la balayeuse aspiratrice « SCARAB MINOR » (Rapporteur J BRETON)**

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, A L'UNANIMITE :

- **D'autoriser** la vente de la balayeuse aspiratrice « SCARAB MINOR » à la Sté 3 D, sise Avenue d'Immercourt à 62000 ARRAS, au prix de 9 000 €,
- **De mandater** Monsieur le Maire pour la signature de tout document administratif se rapportant à cette vente,
- **De sortir** ce matériel de l'inventaire communal.

V - QUALITE DE VI(LL)E/POLITIQUE DE LA VILLE (Rapporteur : JM ROLLET)

- *Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2006/2008 Ville de VAUREAL/ADSEA*

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER une convention avec l'association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence – ADSEA, pour des actions de prévention menées en direction de la population jeune de la commune,
- D'AUTORISER le versement d'une subvention d'un montant de 8000 euros qui sera versée chaque année à l'ADSEA jusqu'à expiration du délai de reconduction (3 ans).

VI – COMMUNICATION (Rapporteur B. MORIN)

- *Demande de subvention pour la mise en place du nouveau site Internet de la ville dans le cadre du projet WebCT95*

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE, D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général et du Conseil Régional, une subvention de 10 500 € afin d'équiper la Commune de l'outil WebCT95 (Générateur de sites Internet) créé pour répondre aux besoins des collectivités locales.

VII - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Rapporteur : B MORIN)

- *Rénovation du quartier des Toupets : Rachat du fonds de commerce « Cours des Halles »*

Le Conseil Municipal, Décide par 25 Voix Pour, 5 Abstentions : (MM. VIZIERES, GRETNER et DUQUESNE) ; M. BRUNEVAL (Pouvoir de MME HALLUIN) ne prenant pas part au vote, d'intégrer la reprise du fonds de commerce « Cours des Halles » dans le bilan de la ZAC des Toupets. Cette ZAC étant actuellement en cours de modification, la ville se porte acquéreur du fonds et du droit au bail en attendant la reprise par la ZAC.

Le fonds de commerce est cédé par le vendeur pour un prix global de 62 000 € TTC. Le montant annuel du loyer est de 12 376 € HC.

VIII – URBANISME (Rapporteur : JP VOINET)

- *Dépôt d'un permis de construire pour la réalisation de boxes et locaux annexes pour la Brigade Equestre*

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE PAR 29 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE (M. JF BOUCET) : D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour la réalisation de boxes pour les chevaux de la Police Municipale qui seront prochainement installés dans la cour de la Mairie du Village.

Outre ces boxes, l'espace sera aménagé pour y réaliser des vestiaires, une sellerie, une « fumière », une aire de lavage pour les chevaux et une dalle pour une benne à fumier.

IX – QUESTIONS SANS DEBAT

- *Reprise de la voirie et de l'éclairage de l'Association Syndicale Libre « Les Soleils de Vauréal » (Ilot Groues B)*

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE D'INTEGRER dans le domaine public communal, pour l'euro symbolique :

- ✓ les voiries, **rue du Temps des Cerises, la rue des Pierres Blanches, une partie de la rue des Groues n° 8 à 14 et une partie de l'avenue Gavroche entre le n° 3 et le n° 13** cadastrées DN 983 d'une superficie de 2418 m²,
- ✓ la parcelle DN 1038 d'une superficie de 213 m², représentant **une partie du chemin de Courdimanche n° 1 à 5, n°2 et n°4,**
- ✓ le réseau d'éclairage de la résidence ainsi que le **transformateur** dénommé HELIUM, cadastré DN 442 d'une superficie de 19 m².

- **Reprise de la voirie et de l'éclairage de l'Association Syndicale Libre «Les Trois Toits» (Ilot Sablons D)**

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, A L'UNANIMITE D'INTEGRER dans le domaine public communal, pour l'euro symbolique :

- ✓ la voirie, avenue Jules Vallès **ES 271** d'une superficie de 150 m²,
- ✓ le réseau d'éclairage de la résidence, qui est actuellement sans compteur.

- **Reprise de la voirie et de l'éclairage de l'Association Syndicale Libre « Vert Village 2 » (Ilot Boulingrin I)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE D'INTEGRER dans le domaine public communal, pour l'euro symbolique :

- ✓ la voirie, **rue de l'Abreuvoir**, cadastrée **EX 1237** d'une superficie de 1557 m², et la parcelle **EX 1275** d'une superficie de 1559 m²,
- ✓ le réseau d'éclairage de la résidence.

- **Reprise de la voirie et de l'éclairage de l'Association Syndicale Libre « Villa Ronsard » (Ilot Allée Couverte A)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE D'INTEGRER dans le domaine public communal, pour l'euro symbolique :

- ✓ la voirie, **rue du Brabant**, cadastrée **EV 676** d'une superficie de 4576 m², les parcelles **EV 672** d'une superficie de 2 m² et **EV 675** d'une superficie de 10 m²,
- ✓ la parcelle **EV 62** d'une superficie de 67 m², représentant **une halle**,
- ✓ le réseau d'éclairage de la résidence ainsi que le **transformateur** dénommé PELICAN, cadastré **EV 63** d'une superficie de 14 m².

- **Demande de subvention de fonctionnement – Aide aux projets de développement de la lecture.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE, DE SOLLICITER une subvention auprès du Conseil Général pour les animations menées en direction du livre et de la lecture, et D'AUTORISER Monsieur le Maire. à signer tout acte concernant cette subvention.

- **Régularisation foncière du Chemin du Clair Obscur (Ombrages G) et d'une partie du Jardin et de la rue du Fest Boz (Moissons J)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE A L'UNANIMITE la régularisation foncière d'une partie du chemin du Clair Obscur et d'une partie du jardin et de la rue du Fest Noz qui ont été remis en gestion à la ville par l'Etablissement Public d'Aménagement par dossier n° R 325-12/93 du 24 février 1994 et dossier n°356-04/95 du 26 juillet 1995.

- **Demande d'agrément pour accueillir des apprentis**

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE, DE SOLLICITER un agrément auprès de la Préfecture du Val d'Oise, pour accueillir deux apprentis en vue de :

- la préparation d'un BEP Electronique. La formation est assurée par l'intermédiaire de l'I.F.A Adolphe Chauvin à OSNY.
- la préparation d'un CAP Travaux paysagers. La formation est dispensée par le C.F.A des métiers de l'Horticulture et du Cheval à Maison Lafitte.

- ***Modification du tableau des effectifs***

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- création d'1 poste de Rédacteur Chef
- suppression d'1 poste d'Attaché
- création d'1 poste d'agent de maîtrise
- suppression d'1 poste d'agent technique qualifié

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 25 mn.

**Pour extrait conforme
Au registre des délibérations**

Le Maire de Vauréal,

Bernard MORIN